

# FONDS NATIONAL DE SOLIDARITE

## Les administrateurs et les acteurs financiers à l'école du budget et des états financiers

Du 10 au 14 Octobre 2011, les membres du Conseil de gestion du Fonds national de solidarité (COGES /FNS) et l'équipe de direction étaient en formation sur le budget et les états financiers. Animée par les techniciens de la Direction générale du trésor et de la comptabilité publique du Ministère de l'Economie et des Finances, la formation avait pour objectif de doter les agents financiers et les membres du COGES de compétences d'une part en élaboration du budget et des états financiers et d'autre part à l'analyse de ces documents.

Le Fonds national de solidarité, rappelons-le, est une structure à caractère social et humanitaire, placée sous la tutelle technique du ministère en charge de l'action sociale et sous la tutelle financière du ministère chargé des finances. Sa mission est de contribuer à la prise en charge des personnes, des groupes défavorisés et/ou en difficulté ainsi que des victimes de catastrophes naturelles et de crises humanitaires.

Fonctionnant comme un établissement public de l'Etat (EPE) et donc doté de la personnalité juridique et de l'autonomie de gestion, le FNS est assujéti au règlement général sur la comptabilité publique.

Son budget est adopté par le Conseil de gestion de même que ses états financiers que sont le compte administratif et le compte de gestion. Pour plus d'efficience et d'efficacité d'action il s'est avéré nécessaire de doter ces différents acteurs de compétences en matière d'élaboration et d'analyse de budget et des états financiers.

Plusieurs modules ont donc été dispensés, allant de la nomenclature budgétaire, à la confection et à l'analyse des états financiers de synthèse, en passant par les procédures d'élaboration et d'exécution du budget. Des cas pratiques ont sous-tendu les différents modules.

Les participants ont pu se familiariser avec les fondamentaux des concepts budgétaires. C'est ainsi que le budget est constitué par l'ensemble des comptes qui décrivent pour une année financière, toutes les ressources et toutes les charges et est la traduction chiffrée du programme d'activités de l'établissement. L'élaboration du budget est soumise à des normes juridiques et à des principes qui sont l'unité, l'universalité, l'annualité et l'équilibre entre les recettes et les dépenses. Le budget est un acte de prévision et d'autorisation.

L'exécution du budget fait intervenir les acteurs que sont l'administrateur de crédits, l'ordonnateur et le comptable publique. Elle tient compte du principe de séparation des fonctions.

Concernant les états financiers que sont le compte administratif et le compte de gestion, ils rendent compte de la gestion financière de la structure.

Le compte administratif retrace l'exécution du budget sous forme de tableau. Il doit être bien commenté et comprend des annexes : l'état des restes à mandater, l'état des restes à réaliser, l'état du passif et l'état de l'actif. C'est un document de l'ordonnateur et il est visé par le contrôleur financier de la structure.

Quant au compte de gestion, il est un document de synthèse qui retrace la situation d'exécution du budget et la situation de la trésorerie. Le compte de gestion est présenté en deux parties, une première partie sous forme de tableaux en recettes et en dépenses conformément au budget adopté et des annexes : l'état du passif, l'état de l'actif, l'état des restes à payer, l'état des restes à recouvrer, la situation de trésorerie et les états de rapprochement. Il est signé par l'ordonnateur et l'Agent comptable

Les états financiers (comptes administratif et compte de gestion) doivent faire ressortir chacun l'ensemble des comptes budgétaires adoptés par le conseil de gestion. Les deux comptes doivent impérativement concorder.

Les différents participants sont repartis outillés et convaincus d'être plus efficaces dans l'exercice de leurs fonctions, ce qui permettra à FNS de mieux remplir sa mission.

## « Le geste de solidarité, un comportement qui sauve »

### *Service mobilisation des ressources et communication du FNS*

